

Renvoi à la commissions des poudres et salpêtre de l'annonce de l'agent national du district de Saint-Dizier (Haute-Marne) d'une bonne production de salpêtre, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commissions des poudres et salpêtre de l'annonce de l'agent national du district de Saint-Dizier (Haute-Marne) d'une bonne production de salpêtre, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 377;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16389_t1_0377_0000_8

Fichier pdf généré le 05/11/2020

indivisible et démocratique qui assure le bonheur commun soit assise sur des bases inébranlables. Vous êtes les fidèles mandataires du peuple et ce peuple qui a mis en vous toute sa confiance, vous secondera de tous ses moyens.

C'est bien le cas de dire à présent que la justice et la probité sont à l'ordre du jour. Les seuls coupables subiront la peine due à leurs crimes et seront frappés de mort.

En rendant à l'agriculture et aux arts des bras qui lui sont nécessaires, en rendant à la société des citoyens qui lui sont précieux, vous avez augmenté le nombre des amis de la révolution et lui avez fait de chauds partisans; vous avez porté la consolation dans les familles éplorées, les uns sur le sort de leur père, les autres sur celui de leur mère, de leurs frères, de leurs sœurs, de leurs parens et de leurs meilleurs amis injustement détenus; vous avez donné satisfaction et rendu justice à un million de patriotes proscrits qui gémissaient sous l'oppression et la tyrannie et dont la mort étoit assurée; vous les avez rendus à la vie. Vous avez rassuré la fortune publique et vous avez comblé le vœux de tous les bons citoyens; nous respirons enfin et grâce au génie bienfaisant dont la Convention est animée, grâce aux vertus qui la caractérisent, la terreur est dissipée, des jours serins nous éclairent et tout nous présage un avenir heureux.

La marche du gouvernement révolutionnaire n'en sera que plus rapide. Cette victoire sur les traitres et les malveillans de l'intérieur et les soins paternels de la Convention nationale resserant plus que jamais parmi nous les liens de l'amitié et ne faisant de tous les Français qu'une famille de frères, feront trembler tous les ennemis de la République et avanceront son triomphe.

Périssent les tyrans et les traitres, ennemis de la souveraineté du peuple.

Vive la République une indivisible et démocratique et vive la Convention nationale.

MOUTON CORABLE, *président*,
GRIOLET, CHALAS,

et une autre signature illisible, secrétaires.

35

Celle de Montpellier [département de l'Hérault] écrit que ce n'est pas assez pour la gloire de la Convention d'avoir créé la plus parfaite démocratie, qu'il faut encore étouffer entièrement le fanatisme, qui est presque terrassé. Elle propose d'établir dans chaque district un certain nombre d'officiers publics, sous la dénomination de surveillans actifs de morale, qui parcourront les communes, et que ces surveillans soient tenus de rendre un compte détaillé et décadaire de leurs opérations.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de Sûreté générale (52).

36

L'agent national du district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, annonce à la Convention, que depuis le 15 floréal jusqu'au 10 fructidor, il a été extrait dans ce district seize mille huit cent seize livres de salpêtre qui ont été expédiées à Paris.

Insertion au bulletin, et renvoyé à la commission des poudres et salpêtres (53).

L'agent national du district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, annonce à la Convention nationale que depuis le 15 floréal jusqu'au 10 fructidor, il a été extrait dans ce district 16 816 livres de salpêtre qui ont été expédiées à Paris; qu'il en a été expédié vers la fin de la deuxième décade de fructidor environ trois milliers; il sera aussi expédié dans peu de jours 50 milliers de charbon de bourdaine, etc. (54).

37

La société populaire d'Aigueperse, département du Puy-de-Dôme, se plaint de ce que les aristocrates lèvent la tête, et que le modérantisme cherche à profiter des derniers événemens. Elle demande que les prêtres et les ex-nobles soient surveillés de plus près, que la Convention maintienne le gouvernement révolutionnaire, et qu'elle ordonne l'impression de la liste des détenus mis en liberté, et de ceux qui ont sollicité leur élargissement.

On réclame l'ordre du jour et le renvoi au comité de Sûreté générale; on demande aussi l'insertion de l'adresse au bulletin.

L'ordre du jour et le renvoi au comité obtiennent la priorité et la Convention décrète cette dernière proposition (55).

LEVASSEUR (de la Sarthe) [en sa qualité de membre du comité des Dépêches] (56) fait lecture d'une adresse de la société d'Aigueperse, à peu près ainsi conçue :

« Le tyran n'est plus; mais son funeste génie survivrait-il encore? L'aristocratie lève une tête altière: le modérantisme veut profiter des événemens; on veut substituer au régime révolutionnaire celui d'une fausse clé-

(52) P.-V., XLVI, 32.

(53) P.-V., XLVI, 32.

(54) Bull., 3 vend. (suppl.). Ann. Patr., n° 634; C. Eg., n° 769.

(55) P.-V., XLVI, 32-33.

(56) Gazette Fr., n° 996.